

IDENTIFIER UN DÉFI SOCIÉTAL

Une SfN doit répondre à un défi sociétal identifié sur le territoire, en plus de celui de la préservation de la biodiversité. Les grands défis identifiés au niveau mondial sont l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, la gestion des risques naturels, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau, la santé humaine et le développement socio-économique durable.

RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES

IDENTIFIER LES ENJEUX CLÉS DU TERRITOIRE

Le projet de SfN doit être mis en place dans l'objectif de répondre à un défi sociétal clé identifié sur le territoire sur lequel l'entreprise souhaite agir. Il est donc construit pour apporter une réponse à un enjeu clairement identifié par les acteurs locaux. Pour identifier les défis considérés comme étant prioritaires sur le territoire, une des manières de procéder est d'analyser les stratégies, plans et documents existants aux différents échelons :

- **Régional** : les stratégies régionales pour la biodiversité (SRB), les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), les Plans régionaux santé environnement (PRSE), les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), etc. ;
- **Local** : les Plans de Prévention des Risques (PPR), les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), les Stratégies Locales de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SLGITC), les Plans locaux Alimentation Durable, etc.

STANDARD MONDIAL DE L'UICN

Critère n°1 :

Une SfN doit répondre efficacement à l'un des six défis sociétaux identifiés par l'UICN.



S'INTÉGRER À DES PROJETS DÉJÀ EXISTANTS

Une autre manière pour une entreprise de soutenir le déploiement d'une SfN est de s'intégrer dans une initiative déjà en cours sur le territoire, que ce soit en y apportant un soutien financier pour pérenniser les actions dans le temps ou bien en menant des actions complémentaires à celles déjà mises en œuvre, en les prolongeant sur une plus grande échelle par exemple.

Il existe ainsi diverses initiatives dans lesquelles les entreprises peuvent s'intégrer, par exemple :

- des **projets de préservation**, par exemple la protection d'écosystèmes marins et côtiers dans les territoires exposés à l'érosion marine ;
- des **projets de gestion durable**, tel que la gestion des eaux pluviales à travers des jardins de pluie et/ou des noues paysagères pour limiter le ruissellement, réduire l'érosion des sols et prévenir les risques de sécheresse ;
- des **projets de restauration**, par exemple de zones humides dans des territoires où les risques d'inondation sont élevés ;
- des **projets d'aménagement du territoire** basés sur les écosystèmes, comme des actions de renaturation en ville (espaces verts, végétalisation, désimperméabilisation...)

Pour connaître les projets et initiatives en cours sur le territoire, il est essentiel de se rapprocher d'acteurs locaux dont les Agences Régionales de la Biodiversité (ARB), les Agences de l'Eau et les gestionnaires d'espaces naturels (Parcs Naturels Régionaux, Conservatoire du Littoral, Office National des Forêts, Conservatoires d'Espaces Naturels, etc.).

TROUVER DES SYNERGIES ENTRE LES BESOINS IDENTIFIÉS SUR LE TERRITOIRE ET CEUX DE L'ENTREPRISE

Parallèlement à l'identification des défis sociétaux sur le territoire et des actions prévues pour y répondre, l'entreprise peut réaliser une analyse en interne permettant de déterminer les synergies entre les besoins identifiés sur le territoire et ses propres besoins. Il s'agit ici d'identifier notamment quels sont les écosystèmes sur lesquels l'entreprise a le plus d'impacts et ceux qui sont essentiels pour le maintien de ses activités (ex : forêts pour la filière bois-énergie). De même, il s'agit de rendre compte des enjeux écologiques, économiques et sociétaux sur lesquels il est le plus pertinent de se positionner par rapport aux activités de l'entreprise et leurs impacts, mais aussi par rapport aux différentes étapes de la chaîne de valeur de l'entreprise.



Des objectifs concrets permettant de répondre au défi sociétal doivent être définis dès la conception du projet.

EXEMPLES D'OPPORTUNITÉS DE CONTRIBUTION PAR LES ENTREPRISES AUX DIFFÉRENTS DÉFIS SOCIÉTAUX

ATTÉNUATION ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Adaptation des filières agricoles

Gestion durable d'un agrosystème via l'intégration d'essences indigènes diversifiées au système agricole (agroforesterie) afin de rendre les cultures plus résilientes aux aléas climatiques (tempête, sécheresse, inondation, érosion des sols, etc.) et de créer un microclimat favorable aux rendements agricoles, pour les entreprises productrices ou utilisatrices de matières premières végétales.

Atténuation/adaptation des villes

- Restauration ou aménagement d'espaces verts (jardins familiaux et espaces partagés) pour réduire et stocker les émissions de gaz à effet de serre, créer des îlots de fraîcheur et prévenir les événements climatiques extrêmes (inondation, vague de chaleur, etc.).
- Planter des arbres d'essences diversifiées, locales, adaptées à leur contexte climatique et environnemental et préserver une trame d'arbres remarquables et/ou matures afin de stocker et réduire les émissions de gaz à effet de serre, lutter contre les effets d'îlots de chaleur urbains et réduire le risque de ruissellement.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Approvisionnement en nourriture

- Aménagement d'espaces agricoles sur des zones non exploitées (friches, toits, etc.) à travers des pratiques vertueuses pour la biodiversité sur les surfaces foncières des entreprises afin de favoriser l'accès à une alimentation de qualité sur le territoire.
- Protection et gestion durable d'écosystèmes aquatiques (récifs coralliens, herbiers marins, etc.) pour favoriser la régénération de populations de poissons.

GESTION DES RISQUES NATURELS

Gestion des risques liés à l'eau

- Création de parcs urbains inondables par des entreprises d'aménagement du territoire pour gérer les eaux pluviales.
- Aménagement de zones d'expansion de crues ou reméandrement de cours d'eau afin de gérer les épisodes de pluie intenses pour des entreprises dont les sites se situent dans des zones exposées aux inondations.
- Restauration et gestion durable de forêts pour limiter les ruissellements.

Gestion des risques littoraux

- Préservation et restauration de cordons dunaires sur les sites d'entreprises se situant sur le littoral pour réduire les risques de submersion marine et d'érosion côtière.
- Protection et restauration de mangroves pour des entreprises dont les sites se situent à proximité afin de ralentir la vitesse des courants et réduire les risques de submersion marine et d'érosion côtière.

APPROVISIONNEMENT EN EAU

Traitement des eaux usées

Préservation, gestion durable, restauration et aménagement de zones humides et traitement par phytoépuration, en complément (ou non) d'infrastructures grises pour préserver la qualité de l'eau.

Accessibilité et qualité de la ressource en eau

Gestion durable d'écosystèmes présents sur des champs de captage, en complément de l'aménagement de noues paysagères pour favoriser le rechargement des nappes phréatiques par l'infiltration des eaux de pluies et assurer de ce fait l'approvisionnement en eau des entreprises et des populations locales à proximité.

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DURABLE

Développement d'activités touristiques durables

Protection et restauration de récifs coralliens et d'écosystèmes marins et côtiers pour garantir la pérennité des activités touristiques en bord de mer (baignade, plongée, etc.).

Développement d'activités agricoles et sylvicoles durables

- Gestion durable des ressources marines, en régulant les périodes de pêche et les prélèvements de poissons pour assurer la régénération des populations et de ce fait garantir la continuité des activités des pêcheurs.
- Gestion durable, restauration et création de milieux agricoles à travers des pratiques vertueuses (agroécologie, agroforesterie, etc.) pour garantir un revenu aux producteurs et préserver leur santé, ainsi que celle des consommateurs, grâce à la réduction d'intrants chimiques.
- Préservation et gestion durable d'écosystèmes forestiers en maintenant une diversité d'essences pour permettre une valorisation pour la filière bois.

SANTÉ HUMAINE

Santé et bien-être des populations urbaines

- Préservation et restauration de forêts urbaines ou périurbaines et d'espaces boisés en ville avec des essences locales et diversifiées pour purifier l'air des villes et améliorer le cadre de vie.
- Désimperméabilisation et végétalisation des espaces urbanisés (toitures, façades, sols) pour créer des îlots de fraîcheur, purifier l'air et améliorer le cadre de vie.

Réhabilitation de mangroves pour lutter contre le changement climatique et les risques naturels à Abu Dhabi (Émirats arabes unis) par ENGIE

 Fiche-projet n°6 (p. 64)

ENGIE, entreprise du secteur de l'énergie, a entamé, en 2020, un projet de SfN au sein de sa branche MESCATA (Middle East, South and Central Asia, Turkey, Africa) dans le cadre de son engagement dans Act4Nature International afin de répondre conjointement aux crises interconnectées du climat et de la biodiversité.

L'entreprise a commencé par identifier en interne les enjeux sur lesquels il était pertinent d'agir vis-à-vis des activités de l'entreprise, de ses impacts, mais aussi des enjeux pour garantir la pérennité de ses activités sur le long terme. L'entreprise s'est ensuite rapprochée d'un acteur spécialisé présent sur le territoire où elle souhaitait s'impliquer sur les SfN : l'Agence Environnementale d'Abu Dhabi. Celle-ci a pu apporter une expertise complémentaire à l'entreprise, en

lui apportant des précisions sur les défis sociétaux majeurs connus dans la région et sur les actions qui pourraient être menées pour y répondre. Cela a permis de trouver des synergies entre les besoins identifiés sur le territoire et ceux de l'entreprise.

Sur la base d'un travail collaboratif, ils ont ainsi mené un projet de SfN visant à répondre aux enjeux de lutte contre le changement climatique et de gestion des risques naturels, primordiaux à Abu Dhabi. Une des priorités fixées dans la stratégie de l'Agence Environnementale d'Abu Dhabi est en effet d'accroître la résilience de la ville via l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, notamment en raison des événements climatiques extrêmes qui sont de plus en plus fréquents (ouragan en 2007 et tempêtes en 2015)³⁹. Le projet mené a consisté en la restauration d'un écosystème de mangroves dégradé se trouvant à proximité du site de l'entreprise à Mirfa.

L'entreprise s'est ainsi impliquée dans un projet de SfN porteur de sens par rapport à ses activités et aux engagements pris, mais aussi par rapport aux enjeux connus sur le territoire où elle se situe. La collaboration avec un acteur spécialisé de l'environnement a été essentielle pour concevoir et mener à bien ce projet.

Relocalisation de bâtiments et renaturation des milieux dunaires pour faire face à l'érosion marine à Soulac-sur-Mer (Nouvelle-Aquitaine) par la SNCF

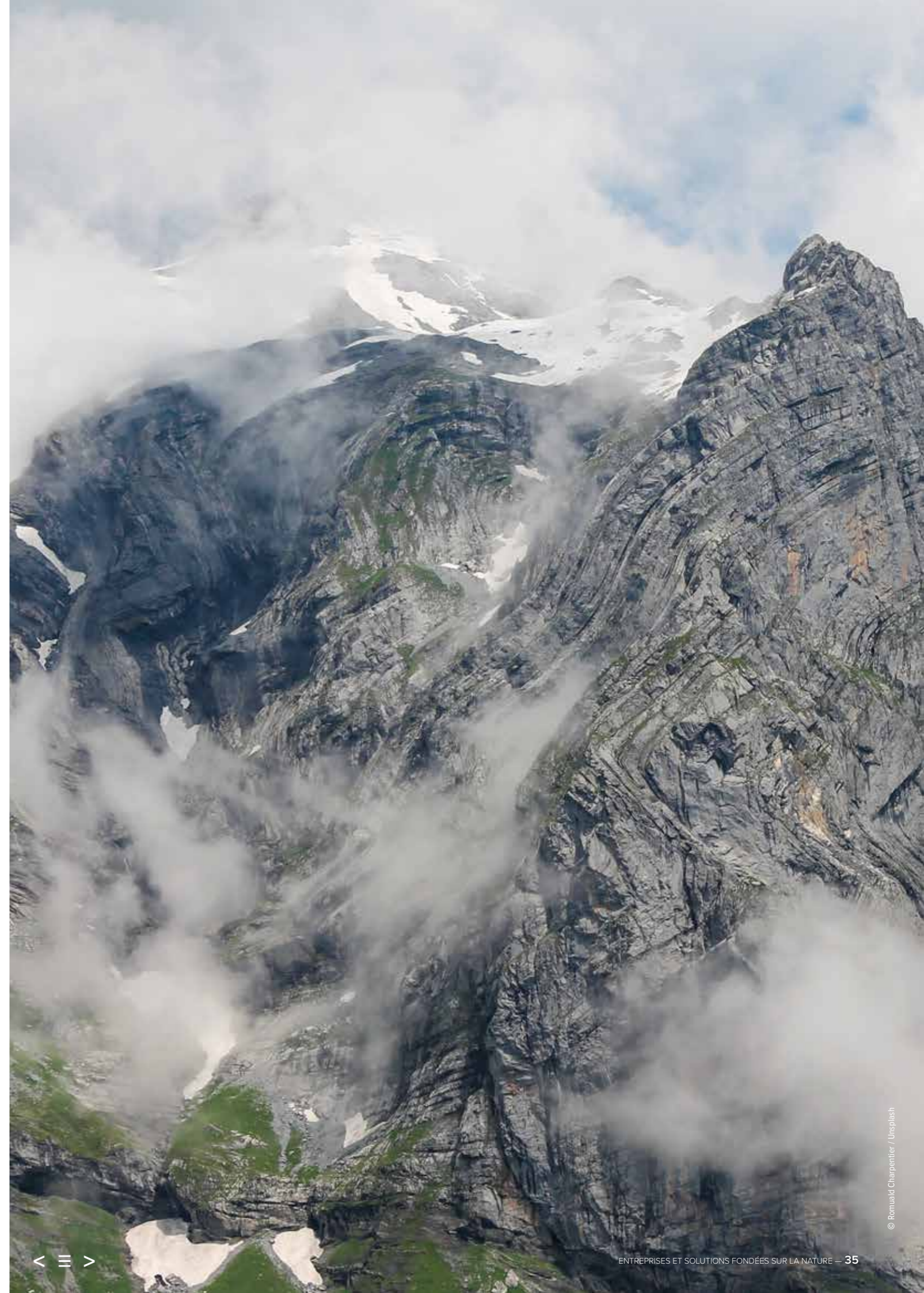
 Fiche-projet n°8 (p. 68)

La SNCF, entreprise du secteur des transports, a remporté en 2019 à un appel à projet lancé par le Ministère de la Transition écologique : « Des Solutions fondées sur la Nature pour des territoires littoraux résilients » sur l'un des sites de l'entreprise situé à Soulac-sur-Mer fortement exposé à l'érosion du littoral.

La commune de Soulac-sur-Mer dispose depuis 2004 d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) mais, depuis quelques années, l'érosion du littoral a fortement progressé sur ce territoire. En 2018, la Communauté de Communes

Médoc Atlantique a adopté une stratégie communautaire de gestion de l'érosion marine, dont l'un des trois grands axes est de réduire la vulnérabilité du littoral à l'érosion marine en supprimant ou en relocalisant certains bâtiments. Les activités de la SNCF à Soulac-sur-Mer étant mises en danger du fait de la progression de l'érosion marine, l'entreprise s'est associée avec la Communauté de Communes Médoc Atlantique pour inscrire un projet de SfN dans la continuité des actions déjà mises en œuvre dans le cadre de la stratégie fixée sur le territoire.

Le projet mené par l'entreprise consiste en la relocalisation de certains des bâtiments exposés au risque d'érosion marine et en la renaturation des milieux dunaires afin d'accroître la résilience des écosystèmes sableux face au phénomène d'érosion. Ces écosystèmes pourront ainsi mieux jouer leur rôle protecteur vis-à-vis des risques côtiers.



39. Agence Environnementale d'Abu Dhabi, Stratégie 2021-2025 pour la préservation de l'environnement